

la forcer à aller au *meeting*, mais en vain. Pendant toute cette journée, les maisons du ministre et des marguilliers ont eu l'apparence d'un deuil funèbre, toutes les ouvertures étant fermées, etc.

« Cette affaire a causé une grande excitation dans l'endroit et la conduite persécutrice des parens de la demoiselle est censurée sévèrement par tout le monde. Cette scène à l'égard de la pauvre jeune demoiselle, est grandement attendrissante, mais à l'égard des autres, elle est très-ridicule et très-inconvenante. »



La *Gazette de Munich* se rejouit de ce que c'est à un prélat bavarois qu'a été confiée la haute mission d'administrer le siège archi-épiscopal de Cologne, et elle expose dans les termes suivans la part que le roi de Bavière a prise au rétablissement de la paix religieuse en Prusse :

« Bientôt après l'avènement au trône de son royal beau-frère et ami dont il connaît bien les sentimens élevés, S. M. le roi de Bavière, qui ne perd pas un instant de vue la paix de l'Eglise et la prospérité de la patrie allemande, avait de son libre mouvement fait ses efforts pour faire connaître et agréer au Saint-Siège la confiance dont S. M. le roi de Prusse était animé. C'est lui aussi qui a reconnu dans l'excellent évêque de Spire l'homme réunissant éminemment toutes les rares qualités indispensables pour inspirer une égale confiance à toutes les parties intéressées, à S. S. le Pape, à S. M. le roi et à l'archevêque.

« Ce n'était pas assez d'avoir amené S. M. le roi de Prusse à accepter la proposition qui lui était faite avec une confiance tout amicale, ni d'avoir obtenu l'adhésion du chef de l'Eglise. Il restait encore d'autres obstacles à surmonter ; car il fallait encore obtenir le consentement de l'évêque de Spire, si dévoué à son roi et à sa patrie, de même que celui du vénérable archevêque de Cologne. Le départ de l'évêque d'au milieu de nous a été la consommation d'un double sacrifice que cet excellent prélat a fait à son roi et à son Eglise, comme le roi à son tour l'a fait à la paix de l'Eglise et de la patrie allemande.

« Le résultat des démarches faites par un évêque bavarois auprès du vénérable archevêque, conformément aux désirs de S. M. le roi, a été rendu public par la décoration récemment accordée à cet évêque en récompense, et accompagnée d'une lettre autographe de S. M. le roi. »



Les catholiques ont le bonheur de constater aujourd'hui que le royaume de Hollande, sur une population de 2 millions 600,000 habitans, renferme *onze cent mille* catholiques, tandis que les dissidens sont partagés en plus de 30 confessions différentes. Cette tendance de la Néerlande vers l'unité religieuse n'aura-t-elle point de graves conséquences dans la direction de sa politique ?



Une lettre de Jérusalem, du 9 décembre, donne des détails sur l'installation de l'évêque protestant, qui a eu lieu malgré les réclamations des envoyés des puissances catholiques.